

**Procès-verbal de la 12ème Assemblée générale
samedi 13 février 2016 à l'Hôtel Alpenklub à Plaffeien**

Présidence : Christian Clément

Comité : Dominique Rossier (co-président de la commission de musique), Arno Fasel et Emmanuel Broillet (vice-présidents), François Menétrey, Carole Clément, Barbara Krähenbühl, Michel Rossier (caissier), Hervé Bourrier, Hubert Carrel et Jocelyne Crausaz

Délégués : 110 délégations présentes

Excusés : selon liste Annexe 1

Procès-verbal : Carole Clément Traduction allemande : Arno Fasel

1. Salutations et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 14 février 2015

Le président salue chaleureusement l'assemblée et plus spécialement M. Otto Lötcher, Syndic de Planfayon, André Helbling, BCF et M. Raphael Devaud, représentant des musiques fribourgeoises. Il nomme de 2 scrutateurs : Mme Georgette Ayer et M. Erwin Nussbaumer.

La parole est ensuite donnée à M. Otto Lötcher, syndic de Plaffeien qui présente sa commune.

Comme les années passées, le PV a été mis à disposition sur le site internet. Il ne sera pas lu. Le PV de l'assemblée 2015 ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est accepté par acclamation par l'assemblée avec remerciements à son auteur (Monique Chavaillaz) et à Arno Fasel pour la traduction.

En place d'une minute de silence en hommage aux défunts de la famille des chanteurs, Nouthra Dona di Maortse est entonné en chœur.

L'ordre du jour ne faisant appel à aucune remarque, l'assemblée peut valablement débiter.

2. Rapport d'activité 2015

Le Président fait le constat suivant : certain disent que les chanteurs vieillissent, les effectifs se vident, les jeunes ne chantent plus. Or, ce n'est pas partout le cas, en moyenne on chante toujours autant, mais ce n'est pas une raison pour ne pas accompagner ceux qui auraient des difficultés. Il n'y a pas de recette miracle qui va livrer des chanteurs aux chœurs qui en auraient besoin, il y a un ensemble d'ingrédients. Il faut oser aller chercher de nouveaux chanteurs dans son quartier ou dans son village.

Sinon, 2015 a été riche en fêtes d'associations, concerts et activités musicale. Plusieurs projets ont été initiés ou soutenus. Comme par ex. le soutien à la jeunesse où la FFC a soutenu plusieurs camps, celui de l'AFCEJ et celui du Cäcilienverband.

Au niveau de l'information, la newsletter « Crescendo » est envoyée depuis 2 ans 3x par an et le site internet est continuellement tenu à jour. Il ne faut pas hésiter à annoncer ses concerts.

Le partenariat BCF a pu donner satisfaction à de nombreux demandeurs. La liste des bénéficiaires se trouve sur le site.

Projet pour la relève, comment donner une impulsion ?

Le comité s'est penché sur le problème et propose d'organiser un « Septembre portes ouvertes » dans tout le canton. La FFC se charge de la coordination, de collecter l'information chez les chœurs (lieu, soir de répétition, personne de contact) et de la communication (contact avec la presse et placer des ½ pages dans La Liberté, La Gruyère, les Freiburger Nachrichten). Coût ~ CHF 9'000 pris dans le budget de la FFC. L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité.

Le Président tient à remercier tous ses collègues du comité, de la commission de musique, l'équipe internet. Toutes ces personnes travaillent bénévolement et sans compter leur temps. Cela mérite bien un tonnerre d'applaudissements.

3. Activités des associations

GAC : Hubert Carrel rappelle que le GAC regroupe 13 associations, soit env. 120 chœurs et plus de 3'000 chanteurs. Comme le GAC a 10 ans, il a lancé un concours de compositions. 41 compositions couvrant tous les textes au moins 1x, 23 compositeurs dont 12 avec 1 pièce, 4 avec 2 pièces et 7 avec 3 pièces. La suite du concours est un concert en octobre/novembre 2016.

CVDF : Josef Vonlanthen résume que son association a été très active cette année passée avec Cantars à Tavel. Cette manifestation sur une journée a été un grand succès.

L'association a également mis en service son site internet avec une base de données pour administrer les données des chœurs (nombre de chanteurs, membre du comité, fonction, etc...). Les chœurs administrent directement les informations les concernant.

L'association prépare également la prochaine fête des Céciliennes qui se déroulera du 20 au 21 mai 2017. 5 chœurs co-organisent l'événement.

ACO : Emmanuel Broillet explique que son association compte actuellement 43 chœurs. Cette association a fêté ses 10 ans l'année passée avec une grande manifestation musicale « Canton chante » qui s'est déroulée à l'Aula de l'Université.

Une nouvelle folie est en préparation. Ce sera soit le 12 ou le 19 juin prochain sur l'île d'Ogoz. Ouverte à tous, transport sur le lac organisé, inscription obligatoire auprès de l'ACO.

AFCEJ : a actuellement 40 chœurs membres dont 2 nouveaux (les Giblotins d'Avry-dt-Pont et les Pic-Notes de Sorens). La co-présidence est assurée par Jocelyne Crausaz et Anne Steulet-Brown.

Jocelyne Crausaz, rappelle qu'en octobre dernier a eu lieu le camp de l'AFCEJ à la Colonie des Gastlosen où 72 enfants de 13 chœurs et 9 individuels ont pu s'exercer ensemble. Un concert final s'est déroulé au Cantorama.

Le concours du 1^{er} mai s'est déroulé dans 20 lieux différents et a regroupé 317 participants. La finale 2015 a eu lieu à l'Aula du Conservatoire.

L'AFCEJ sera présente à tutticanti par l'atelier Petits et Grands Ensembles, la Finale du concours du 1^{er} mai, le concert du camp de l'AFCEJ et un jeu de piste.

Sängerbund : Barbara Krähenbühl explique qu'il ne reste que 11 chœurs dans son association et l'avenir sera discuté l'été prochain. L'association fêtera ses 150 ans à Kerzers avec la répétition générale de l'Atelier Festspiel Leuthold.

4. Rapport du caissier et des vérificateurs de comptes

Le président rappelle qu'à la demande de délégués, les comptes sont mis à disposition pour téléchargement sur le site chant.ch une semaine avant l'assemblée. cf. annexes.

Le caissier, Michel Rossier, présente les comptes 2015 qui ont été vérifiés et jugés conformes par Hansruedi Johner et Nadia Lehman.

5. Approbation des comptes 2015

Les comptes 2015 sont acceptés à l'unanimité avec remerciements au caissier pour son travail précis.

6. tutticanti 2016

Jean-Pierre Doutaz Président du Comité rappelle qu'un énorme travail a déjà été fait à J-102. Si un énorme travail a déjà été fourni par les 14 membres du comité et la quarantaine de membres des commissions, le chemin restant ne sera certainement pas de tout repos.

26 chœurs gruériens se sont annoncés partenaires de la fête.

La programmation est expliquée avec entre autres le spectacle Grevîre, la Paukenmesse & le Psaume 42 sous la direction de Brady Allred, et le Stabat Mater & Cantate St-Nicolas. Le spectacle d'ouverture « entre terre et ciel » qui est une création avec chœur, solistes et accordéonistes, funambules et démonstrations de lutte suisse.

D'autres concerts fabuleux, des ateliers spontanés, des prestations individuelles (59 passage devant jury, 116 concerts libres et encore la finale du concours du 1^{er} mai, concert du camp de l'AFCEJ, animation en cantine, marché traditionnel) auront lieu.

La communication se fait par le site www.tutticanti.ch, les tabloïds : La Liberté et La Gruyère, un encart dans les Freiburger Nachrichten, des annonces publicitaires, des affiches ainsi que des flyers à distribuer. La billetterie est d'ores et déjà ouverte sur le site de la fête tutticanti.ch

Finalement, le budget est présenté. Il présente des charges pour CHF 1'111'000 et des produits pour CHF 1'124'000. Celui-ci est présenté comme prudent avec des entrées de sponsoring présentant les montants signés, 80% de remplissage des concerts payants, des recettes de bar limitées. Mais une mauvaise surprise de peut jamais être totalement écartée.

Charges		
Ateliers, concerts, passage dvt jury	233000	
Autres manifestations	179 000	
Pub-Communication-Media	97 000	
Grevîre (yc repas)	250 000	
Logistique et construction	96 000	
Services	65 000	
Personnel et bénévoles	16 000	
Frais généraux	43 000	
Subsistance et boissons	132 000	
	1 111 000	
Produits		
Revenus des concerts		52 000
Revenus Grevîre		183 000
Sponsoring, participations et dons		375 000
Subsistance et bars		292 000
Vin et tombola		222 000
		1 124 000
Bénéfice	13 000	
Budget total	1 124 000	1 124 000

Comme la FFC garantit le déficit de la manifestation, l'assemblée doit valider le budget. L'assemblée accepte à l'unanimité le budget présenté et confirme ainsi sa garantie de déficit, tenant compte des éléments présentés. Diverses personnes remercient le comité d'organisation pour le travail accompli.

7. Fixation de la cotisation

Le Comité FFC propose cette année encore le statu quo, soit CHF 2.- par chanteur et CHF 50.- par chœur (les chœurs de l'AFCEJ ne paient que CHF 50.- par chœur). Proposition acceptée par l'assemblée.

8. Votation du budget 2016

Le budget 2016 tel que présenté (cf. annexe) est accepté à l'unanimité.

9. Nomination des vérificateurs des comptes

Hansruedi Johner reste en place encore une année. D'après le tournus des associations, le nouveau vérificateur devrait provenir de l'ACO. René Wirz est nommé par applaudissement.

10. SUISA et déclaration des œuvres

Le Président rappelle que chaque chœur doit annoncer les œuvres chantées auprès de la SUISA afin que les auteurs soient rémunérés. Il est maintenant possible de remplir le questionnaire en ligne. Plus d'information sous chant.ch

11. Assemblée générale du 11.02.2017

L'assemblée 2017 devrait se tenir dans la Broye selon le tournus des associations. Elle aura lieu le samedi 11 février 2017.

16. Divers

Philippe Savoy explique que l'initiative jeunesse et musique est en bonne voie. La mise en œuvre de l'initiative sera très prochainement opérative. A l'instar de ce qui se passe dans le sport, elle permettra une coordination et un soutien au niveau fédéral de la formation des chefs de chœurs de jeunes et d'enfants, un soutien aux camps et diverses activités.

Philippe présente également les activités de l'ASCEJ (association romande des chœurs d'enfants et de jeunes). Des projets inter cantonaux de jeunes sont soutenus et mis sur pied. Formellement, l'assemblée accepte à l'unanimité de devenir membre de l'association.

François Menétré rappelle que le but de la commission du patrimoine était à l'origine de rassembler les œuvres chorales de compositeurs fribourgeois ou assimilés et de les promouvoir auprès des chorales fribourgeoises et à l'extérieur du canton. Or une collection qui publie 0,9 partition par année n'a que peu de chance de survie. Le marché de l'édition musicale a changé ces dernières années et François propose de mettre un terme à la collection Choralia friburgensis et de se rapprocher de l'association « Musica Friburgensis ». Cette association qui promeut le patrimoine musical fribourgeois correspond mieux aux besoins de la FFC qui y a d'ailleurs déjà un siège.

L'assemblée se prononce en faveur de ce nouveau partenariat.

Avant de lever l'assemblée, le Président remercie chaleureusement le chœur mixte de Planfayon pour l'animation musicale, la commune et la paroisse de Planfayon qui se partagent les frais de l'apéritif qui attend les personnes présentes.

Comme Planfayon est une commune du Lac Noir, l'assemblée se termine par la Youtze.

Annexe 1 : Liste des excusés

Norbert Ritz
Dick Perroud
Nicolas Brügisser, Préfet de la Singine
Jean-Pierre Siggen, Conseiller d'Etat
Albert Curty
Jean-Marc Juriens
Chantal Düennenberger

Chœurs

Les Giblotins
Cäcilienchor Bösinggen
L'Echo de la Sarine, Rossens
CM Montagny Tours
Maîtrise de Broc
GM St.Ursen
L'Arbre enchanté
Petit Chœur et Mini-Chœur
Cäcilienchor Tafers
Chœur Les Tournesols
Chœur Police Fribourgeoise
La chanson du Moulin de Neyruz
Les Cœurs Semsä
Chœur Horizon Rue
Les Guelins
L'Espérance Vuadens
Chœur-mixte Siviriez

Les Aristochats Neyruz
CM du Châtelard
Caecilia Chœur mixte de St-Jean
Divertimento vocale
Chœur-mixte de Vuisternens-dt-Romont
Les Armaillis de La Roche
CM Léchelles
CM Albeuve
Chœur de la Cathédrale St-Nicolas
Cécilienne d'Attalens
CM Villaraboud
Les Smartiz
Cantasense

Annexe 2 : Comptes 2015 et Budget 2016

Bilan 31.12.14
Bilanz 31.12.14

Bilan 31.12.15
Bilanz 31.12.15

cpte N°	Comptes	Actifs Activen	Passifs Passiven	Actifs Activen	Passifs Passiven	Konten
	Actif					Aktiven
	Liquidités					Flüssige Mittel
1000	Caisse	175.70		195.00		Kasse
1020	CCP 17-257266-0	1 052.10		0.00		Postcheckkonto
1021	Banque de l'Etat de Fribourg	45 677.35		55 464.00		Freiburger Kantonalbank
1022	BCF Fond réserve fête FFC	31 299.10		20 465.25		FKB Reservekonto FCV
1023	USC Prêt	2 100.00		0.00		SCV Darlehen
	Actifs transitoires					Transitorische Aktiven
1300	Impôt anticipé à récupérer	194.84		14.33		Rückerstattung der Verrechnungssteuer
1310	Factures débiteurs impayées	1 156.00		0.00		Unbezahlte Debitorenrechnungen
1311	Partenariat non utilisé à reporter	300.00		0.00		Übertrag nicht verwendeter FK B-Beiträge
	Passif					Passiven
	Créanciers					Kreditoren
2000	Créanciers divers				0.00	Verschiedene Kreditoren
2001	Créanciers associations					Kreditoren Mitgliedverbände
2002	Provision divers événements		10 000.00		5 000.00	Rückstellungen, verschiedene Anlässe
	Passifs transitoires					Transitorische Passiven
2300	Factures à payer		3 300.00		2 800.00	Unbezahlte Rechnungen
	Totaux	81 955.09	13 300.00	76 138.58	7 800.00	Total
	Fonds propres					Eigene Mittel
	Capital					Vermögen
2600	Capital au 01.01		62 836.56		68 655.09	Vermögen am 01.01
	Totaux 2	81 955.09	76 136.56	76 138.58	76 455.09	Total 2
	Pertes et profits					Verluste und Gewinne
2901	résultat de l'exercice		5 818.53		-316.51	Jahresergebnis
	Balance	81 955.09	81 955.09	76 138.58	76 138.58	Ausgleich

Capital au 31.12

68 655.09

68 338.58

Vermögen am 31.12

N. Lehmann



Budget 2016

Comptes 2015

cpté N°	Comptes	Budget 2015		Comptes 2015		Budget 2016		Konten
		Dépenses Ausgaben	Recettes Einnahmen	Dépenses Ausgaben	Recettes Einnahmen	Dépenses Ausgaben	Recettes Einnahmen	
	Revenus							Erträge
6000	Cotisations	17 500.00	41 000.00	17 271.80	39 639.80	17 500.00	41 000.00	Mitgliederbeiträge
6100	Partenariat BCF		60 000.00		60 900.00		60 000.00	Partnerschaft FKB
6101	Sponsoring et dons divers							Sponsoring und diverse Spenden
6102	Subvention		11 000.00		11 000.00		11 000.00	Subventionen
	Autres produits							Andere Erträge
6200	Manifestations diverses							Verschiedene Veranstaltungen
6300	Publicité							Werbung
6602	Produits divers							Verschiedene Erträge
	Charges et produits extraordinaires							Kosten und Erträge Extra.
7001	Pertes sur débiteurs							Debitorenverlust
	Charges							Kosten
	Frais gestion							Verwaltungskosten
4001	Frais secrétariat	1 500.00		1 870.25		2 000.00		Spesen des Sekretariates
4002	Frais comité	3 000.00		2 853.00		3 000.00		Spesen des Vorstandes
4003	Frais de commissions	2 000.00		1 375.30		1 500.00		Spesen der Kommissionen
4004	Dons - avis - distinctions	500.00		411.70		500.00		Geschenke, Anzeigen, Auszeichnungen
4005	Frais assemblée et divers	1 500.00		481.10		1 200.00		Auslagen GV und Verschiedenes
4006	Intérêts- frais bancaires et CCP		100.00	102.51			50.00	Zinsen, Bank- und Postkonto-Spesen
	Formation							Bildung
4501	Cours et formation FFC	8 000.00	4 000.00	3 149.70	1 750.00	6 000.00	2 500.00	Kurse und Ausbildung FCV
4502	Cours et formation Associations	10 000.00		10 000.00		10 000.00		Kurse und Ausbildung Verbände
	Contributions diverses							Verschiedene Beiträge
4601	Soutien BCF à la relève	10 000.00		10 000.00		10 000.00		Nachwuchsförderung FKB
4602	Soutien BCF manifes. Sociétés	40 000.00		41 600.00		40 000.00		FKB-Beiträge Veranstaltungen Vereine
4603	Soutien à la création et patrimoine	2 500.00				2 500.00		Förderung Neukompositionen, Liedgut
4604	Manifestations diverses	10 000.00		15 837.00		10 000.00		Verschiedene Anlässe
4605	Autres contributions							Andere Beiträge
4606	Projets intercantonaux	5 000.00				5 000.00		Interkantonales Projekt
4607	Soutien FFC à la relève	300.00						Nachwuchsförderung FCV
	Outils d'information							Informationsmittel
4701	Frais gestion site internet	5 000.00		5 283.95		5 000.00		Kosten für Betreuung der Internetseiten
4702	Journaux et publications (crescendo)			120.00		200.00		Zeitungen und Publikationen (crescendo)
	Totaux	116 800.00	116 100.00	113 606.31	113 289.80	114 400.00	114 550.00	Total
	Résultat de l'exercice							Jahresergebnis
4900	Bénéfice / perte	-700.00		-316.51		150.00		Gewinn / Verlust

V. Lehmann